



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS DU 20 JUIN 2024

Monsieur le Président,

Comment ne pas commencer cette réunion sans évoquer l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron et sa possible utilisation de l'article 16 de la constitution.

C'est avec consternation que notre syndicat accueille les résultats des élections européennes alors qu'il alerte, en vain, des risques de la montée de l'extrême droite depuis des années et des futures conséquences en matière de droits dans nos instances sociales.

Bien évidemment la désertification des services publics de proximité, la perte de pouvoir d'achat, la brutalisation et le mépris du dialogue social, la criminalisation de l'action syndicale et le musellement des voix dissidentes, ont participé, au fil des années, au repli sur soi et, aujourd'hui, à un vote sanction contre le gouvernement actuel, en faveur du Rassemblement National.

Le projet d'évolution de la protection sociale complémentaire ainsi que l'insuffisance et même les baisses des moyens alloués à l'action sociale peuvent et ont contribué, à dégrader les conditions de vie des personnels confrontés à un point d'indice dont l'augmentation est agonisante depuis tant d'années. Cela conduit fatalement à une baisse de pouvoir d'achat.

Dans ce contexte, nous contestons vivement la création récente de la Fédération Action Sociale Finances dont nous avons refusé de signer les statuts.

Nous ne voyons pas comment une structure supplémentaire va permettre d'améliorer l'action sociale. Seul le renforcement du budget permettrait de le faire.

Nous insistons particulièrement sur :

– le maintien d'une restauration de qualité et abordable pour tous, à ce sujet nous constatons que la loi EGALIM et l'inflation ont déjà fortement impacté le prix du repas moyen et c'est avec stupeur que nous apprenons la baisse de la subvention

ministérielle au 01/01/2024 et sa compensation temporaire par l'ARA06. Notre association n'ayant été informée de cette baisse qu'en mai de cette année.

- le logement et l'accès au logement, priorité absolue et vitale
- la garantie d'un budget dédié à l'action sociale équivalant à au moins 1 % de la masse salariale et des pensionnés
- la garantie d'accès complète à l'action sociale pour nos collègues pensionnés.
- le retour à une action sociale locale, et non régionale, seule à même d'entendre et satisfaire les besoins de ses agents

Pour conclure, les représentants CGT finances, aujourd'hui et jusqu'à éventuelle dissolution de nos instances représentatives par un État totalitaire, continueront à mettre toutes leurs forces au service des agents.

Nous y veillerons.